Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 006-943128926-20261123-DEL8POSTERESPAD-DE

EPL STELLAE
VILLE DE LA TRINITÉ
06340

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 6
Présents : 5
Votants : 5

L'an deux mille vingt-six, le mardi 17 novembre

Le Conseil d'Administration de l'EPL Stellae de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Président

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le mardi 10 novembre 2026

OBJET : DELIBERATION N°8 – Création d'un emploi permanent : Responsable de l'administration générale

PRÉSENT(E)S :

M. Ladislas Polski
M. Rudy Accossato
M. Jean-Paul Genieys
Mme Marie-Pierre Parini
M. Didier Razafindralambo

ABSENTE EXCUSÉE :
Mme Chantal Carrié

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 006-943128926-20261123-DEL8POSTERESPAD-DE

STELLAE
LA TRINITÉ

***DELIBERATION DU* CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 17 novembre 2026 ***N°8***

Objet : *Création d'un emploi permanent : Responsable de l'administration générale*

Classification : *4 – Fonction publique – 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.*

Mes chers collègues,

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-2,

VU la délibération du Conseil municipal du 12 décembre 2024 relative à la création et l'adoption des statuts de l'établissement public local STELLAE,

VU la délibération du Conseil d'Administration du 17 novembre 2026 relative à la mise à jour du tableau des emplois permanents de l'EPL STELLAE,

Considérant la nécessité de doter l'établissement public d'une fonction de pilotage et de coordination de l'administration générale pour assurer la sécurisation administrative et organisationnelle de l'établissement,

Considérant la nécessité d'accompagner la direction dans la mise en œuvre du projet d'établissement, le suivi des procédures administratives et la coordination des fonctions supports,

Considérant que ces missions présentent un caractère permanent et justifient la création d'un emploi de Responsable de l'administration générale,

Considérant l'avis du CST,

Considérant que cet emploi peut être pourvu par un fonctionnaire de la filière administrative relevant du cadre d'emplois des attachés (catégorie A) ou du cadre d'emplois des rédacteurs (catégorie B),

Considérant qu'en cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article L. 332-8 (2°) du Code général de la fonction publique, compte tenu des besoins spécifiques du service ou de la nature des fonctions de direction administrative,

Considérant que le tableau des emplois permet la création de ce poste,

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 006-943128926-20261123-DEL8POSTERESPAD-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **Approuve** la création d'un emploi permanent de Responsable de l'Administration générale,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout acte ou contrat à intervenir relatif à cette création,

- **Inscrit** au budget 2027 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suit la signature,

Pour expédition conforme

Ladislas POLSKI,

Président de l'Etablissement Public Local Stellae

VILLE DE LA TRINITE STELLAE 83340

Vote : **Pour : 5** **Contre : 0** **Abstention : 0**